



Communiqué

du

Président du District de Football de Loire-Atlantique

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Lors du précédent communiqué en date du 2 juillet 2020, je vous avais informé des dates des reprises des compétitions seniors masculins, féminines et entreprise, ainsi que jeunes masculins à l'occasion du week-end des 26 et 27 septembre.

Ce lundi 20 juillet 2020, à l'occasion de notre Comité de Direction, nous avons entériné les groupes des championnats seniors masculins (D1 à D4), seniors D1 féminines composés de 10 ou 11 équipes comme nous nous y étions engagés.

Le Comité a également acté les dates de reprise des autres catégories afin que vous puissiez organiser vos reprises progressives des activités :

- **Championnat Loisir : Vendredi 25 et lundi 28 septembre 2020**
- **Championnat Futsal Seniors Masculins : Vendredi 25 septembre 2020**
- **U12/U13 : Samedi 26 septembre 2020**
- **Jeunes Féminines et U13 Féminines : Samedi 3 octobre 2020**
- **U10/U11 Masculins et Féminins : Samedi 3 octobre 2020**
- **U8/U9 Masculins et Féminins : Samedi 10 octobre 2020**
- **U6/U7 Masculins et Féminins : Samedi 7 novembre 2020**

Ces dates sont arrêtées sous réserve des prochaines annonces gouvernementales et des dispositions sanitaires.

En effet, dans le cadre de la stratégie de déconfinement progressif établie par le Gouvernement, de nouvelles mesures concernant le secteur du sport ont été actées dans le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 et s'appliquent depuis le **11 juillet 2020**, date qui marque la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Je tiens à vous à informer que celles-ci ne nous permettent pas encore de reprendre notre football tel que nous le connaissions avant le confinement.

Jusqu'à mi-août a minima, les établissements recevant du public (enceintes sportives ouvertes ou fermées) peuvent désormais accueillir du public dans la limite de la jauge maximum de 5 000 personnes **à condition que les personnes aient une place assise et qu'une distance minimale d'un siège soit laissée** entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble. **En conséquence, la présence de spectateurs debout autour du terrain est strictement interdite.**

Dans tous les cas, l'utilisation des vestiaires collectifs reste strictement interdite jusqu'à nouvel ordre. Les questions de l'ouverture des vestiaires collectifs et de l'accueil du public seront réexaminées fin juillet par le Gouvernement.



Si l'ensemble des activités physiques et sportives peuvent reprendre normalement sur l'aire de jeu, en dehors, il est rappelé la nécessité d'une grande vigilance et responsabilisation de chaque pratiquant et encadrant pour faire respecter les gestes barrières et la distanciation physique afin de limiter au maximum les risques de contagion du virus covid-19.

En l'état actuel, **il ne nous est pas possible d'autoriser des tournois réunissant plusieurs équipes sur un même site** notamment au regard de la gestion des flux de personnes, des bars et autres espaces communs. Seules les rencontres amicales entre deux équipes peuvent être autorisées dans le respect des mesures gouvernementales.

Dans ce cadre, il appartiendra aux clubs organisateurs de rencontres amicales de contacter directement leur municipalité, lorsque celle-ci est propriétaire de l'installation sur laquelle le match aura lieu. Les mesures de protection mises en place avec les interlocuteurs locaux devront s'inscrire dans le strict respect des directives préfectorales et du Ministère de la Santé en vigueur à la date de la rencontre. En effet, du fait de son caractère non officiel, **le District n'étant pas organisateur, il ne saura être tenu pour responsable des mesures sanitaires mises en œuvre à l'occasion du match amical.**

Par ailleurs, je vous informe que les clubs qui ont fait la demande du Fonds National de Solidarité auprès de la FFF se verront créditer la somme de 10 € par licencié en deux versements : 1 € sur votre compte au District en date du 23 juillet et le complément sur votre compte à la Ligue. Cette somme représente 57 000 € pour le District.



Le District fermera ses locaux à compter du 24 juillet au soir et jusqu'au 17 août. A notre réouverture, vous serez informés des calendriers de nos championnats. A compter du 28 août 2020, vous pourrez suivre en vidéo les réunions de rentrée seniors et jeunes masculins. Les autres réunions de rentrée se tiendront au début du mois de septembre également sous ce format dématérialisé.

Nous vous informerons également de la planification par club des dates de retrait des gourdes au cours de la semaine 36. Vous serez alors invités au District pour venir récupérer votre dotation.

J'espère pouvoir, lors de notre réouverture, vous annoncer que nous sommes en capacité de reprendre aux dates que nous avons programmées.

Je vous souhaite de passer d'agréables vacances.

Bien à vous,

Le Président du District de Football de Loire-Atlantique
Alain MARTIN